

Les trois acteurs : l'Exécutif, le Parlement et les Partis politiques impliqués dans le processus du dialogue inter Haïtien, déroulé sous la médiation de la Conférence épiscopale d'Haïti, ne sont pas parvenus à signer, ce vendredi 14 février, l'accord final trouvé, lors des assises pour faciliter le dénouement de la crise politique auquel le pays est confronté, a observé l'agence Haiti Press Network.

Alors que le cardinal [Chibly Langlois](#), médiateur du dialogue inter Haïtien, avait invité la presse à couvrir, le vendredi 14 février à 9 heures du matin, la signature de l'accord trouvé entre les protagonistes de la crise, il a fallu attendre 4 heures d'horloge pour savoir que la cérémonie de signature est reporté au samedi 15.

« La médiation veut annoncer au public et à la presse en particulier que la signature, prévue pour ce vendredi, de l'accord qui a été trouvé entre l'Exécutif, le Parlement et les Partis politiques dans le cadre du **dialogue inter Haïtien** est reporté à demain (samedi) à une heure de l'après midi », a informé le cardinal Chibly Langlois.

Son éminence Langlois a communiqué cette information aux journalistes, après environ quatre heures d'échange – dont les points forts n'ont pas été rendus publics –, avec des dirigeants de partis politiques impliqués dans le processus.

Selon le cardinal Langlois, le report de la signature de [l'accord](#) est dû au retard dans la publication dans le journal Le Moniteur, par le président Martelly, de la liste des neuf nouveaux membres de la Cour supérieur des comptes et du Contentieux administratif (CSC/CA).

« **L'Exécutif** s'engage à publier au cours de la journée de ce vendredi, les noms des neuf membres qui ont été soumis par le Sénat de la République. Une fois fait, l'accord sera signé le

lendemain, soit le samedi 15 », a précisé Chibly Langlois.

Aucun représentant de l'Exécutif, ni du Parlement n'a été remarqué dans la salle où devait se dérouler la cérémonie de la signature de l'accord.

[Des représentants de Partis politiques](#) , à l'exception des plus médiatisés, présents en la circonstance ont souhaité que l'Exécutif ait pris toutes les mesures nécessaires pour publier la liste des nouveaux juges afin de faciliter l'aboutissement du dialogue.

Se réjouissant de l'avancement du dialogue jusqu'à ce moment, le cardinal Chibly Langlois dit espérer, lui aussi, que les acteurs continueront à prouver leur « bonne » volonté de contribuer au dénouement de la **crise politique**.

Sylvestre Fils Dorcilus